

Initiative for Climate Action Transparency - ICAT

TITRE DU LIVRABLE

Livrables de l'activité 4 : Évaluation ex-post du coût de la CDN

D16. Atelier de formation sur la comptabilisation des dépenses nationales liées au changement climatique – cas des Établissements et Entreprises Publics (EEP)

AUTEURS

Le cabinet Enviro Consulting International (ECI)

DATE

24 September 2025

DISCLAIMER

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted, in any form or by any means, electronic, photocopying, recording or otherwise, for commercial purposes without prior permission of UNOPS. Otherwise, material in this publication may be used, shared, copied, reproduced, printed and/or stored, provided that appropriate acknowledgement is given of UNOPS as the source. In all cases the material may not be altered or otherwise modified without the express permission of UNOPS.

PREPARED UNDER

The Initiative for Climate Action Transparency (ICAT), supported by Austria, Canada, Germany, Italy, and the Children's Investment Fund Foundation.

Supported by:



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada

The ICAT project is hosted by the United Nations Office for Project Services (UNOPS).



Table des matières

Table des matières

1.	Mise en contexte	4
2.	Objectif de l'atelier	4
3.	Programme de l'atelier	4
4.	Déroulement de l'atelier	6
	Annexe 1 : Listes de présence	10
	Annexe 2 : Photos de l'atelier	11

1. Mise en contexte

Face à l'urgence climatique et aux engagements pris par le Maroc dans le cadre du Nouveau Modèle de Développement et de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), le renforcement de l'efficacité et de la transparence des financements climatiques constitue une priorité nationale. En effet, le Maroc s'est engagé, à travers sa CDN actualisée, à contribuer à l'atteinte de l'objectif de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, en fixant un objectif ambitieux de réduction des émissions de 45,5 % à l'horizon 2030 (dont 18,3 % inconditionnel), pour un coût total estimé à 38,8 milliards USD.

Dans ce contexte, il est essentiel de mettre en place un système national de suivi et d'analyse du financement climatique permettant de mesurer les besoins, d'identifier les déficits, de renforcer la responsabilité vis-à-vis des bailleurs et de soutenir la planification nationale. Les Établissements et Entreprises Publics (EEP), acteurs stratégiques dans les secteurs à fort impact environnemental (énergie, eau, transport, agriculture, etc.), doivent intégrer progressivement leurs investissements dans ce dispositif afin de renforcer la traçabilité, améliorer le reporting extra-financier selon les standards internationaux et accroître leur attractivité pour le financement durable. Ce projet s'inscrit ainsi dans une dynamique d'alignement entre les priorités nationales, les engagements internationaux du Royaume et la nécessité d'assurer un modèle de développement résilient et inclusif au bénéfice des générations futures.

2. Objectif de l'atelier

Le 5^e atelier du projet ICAT a pour objectif de présenter les résultats de l'activité 4 portant sur l'évaluation de la contribution des Établissements et Entreprises Publics (EEP) au financement climatique. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Permettre aux participants de découvrir et de s'appropriier les principaux résultats du projet ICAT, en mettant l'accent sur le champ d'application de la finance climatique, l'évaluation ex-ante des coûts liés à la CDN et l'analyse des flux financiers climatiques reçus par le Maroc ;
- Partager les conclusions du chiffrage pilote de la finance climatique mobilisée par un échantillon d'EEP ;
- Favoriser les échanges et débats autour des pratiques et des défis liés à la mise en place d'un reporting standardisé sur la finance climatique.

3. Programme de l'atelier

L'atelier a été organisé le mercredi 24 septembre 2025, de 9h00 à 14h00, à l'hôtel Sofitel à Rabat, et s'est déroulé selon le programme suivant :

Durée	Session	Intervenants
8h30 – 9h00	Accueil des participants	- ECI
09h00 – 09h30	Allocution d'ouverture	- DDD - MEF /DEPP
09h30 – 10h30	Séance 1 : Présentation des résultats phares du Projet ICAT : <ul style="list-style-type: none"> • Champ d'application de la finance climatique • Evaluation ex-ante des coûts de la CDN • Évaluation des flux de la finance climatique de sources internationales Discussions	- ECI
10h30 – 11h30	Séance 3 : Les EEP acteurs de l'action climatique national <ul style="list-style-type: none"> • Secteurs d'intervention • Alignement avec la CDN et le champ d'application de la finance climatique • Importance du chiffrage de la finance climatique mobilisée par les EEP 	- ECI /DEPP
11h30 – 12h00	Pause-café	
12h00 – 12h45	Séance 3 : Présentation des résultats du chiffrage pilote de la finance climatique mobilisées par un échantillon des EEP : <ul style="list-style-type: none"> • Les EEP : leviers de développement national • Approche méthodologique du chiffrage pilote • Résultats Discussions	- Participants & ECI
12h45 – 13h30	Séance 4 : Du chiffrage pilote vers la mise en place d'une approche standardisée pour le reporting des EEP en matière de financement Climatique : <ul style="list-style-type: none"> • Feuilles de route • Échanges en groupes de travail • Restitution 	- Participants & ECI
Session 2 – Synthèse et prochaines étapes.		
13h30 – 14h00	Séance 5 : Prochaines étapes et clôture de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> • Rôle de la gouvernance et des arrangements institutionnels comme levier pour améliorer la transparence et le reporting • Prochaines étapes 	- DDD - MEF/DEPP - ECI
14h00	Déjeuner et clôture de l'atelier	

4. Déroulement de l'atelier

L'atelier a réuni une quarantaine de représentantes et représentants issus des départements ministériels, des agences et offices publics, des groupements d'intérêt public, du secteur privé ainsi que d'organismes internationaux de coopération. Les participants ont échangé autour des résultats présentés, débattu des enjeux liés à la mobilisation et au suivi des financements climatiques, et partagé leurs expériences en matière de gouvernance, de transparence et de reporting. Ils ont également identifié les opportunités et les défis pour renforcer la contribution des Établissements et Entreprises Publics à l'action climatique, tout en soulignant l'importance de la coordination interinstitutionnelle et du recours à des standards internationaux afin d'améliorer la crédibilité et l'attractivité du Maroc dans l'accès aux financements durables. Allocution d'ouverture : M. Khalid SBIA, Directeur Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation.

L'atelier du 24 septembre 2025 s'est ouvert par une allocution de M. SBIA, qui a rappelé l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une vision cohérente et complémentaire avec les actions du gouvernement pour renforcer la traçabilité et la transparence des financements climatiques. Il a souligné le rôle central des Établissements et Entreprises Publics (EEP) dans la mise en œuvre de la transition climatique du Royaume, notamment dans les secteurs à fort impact environnemental tels que l'énergie, l'eau, le transport et l'agriculture, et a insisté sur la nécessité d'intégrer progressivement leurs investissements dans le système national de suivi du financement climatique. M. SBIA a également présenté les réformes et outils institutionnels récents, dont la politique actionnariale de l'État et le code de bonnes pratiques de gouvernance des EEP, ainsi que l'importance du reporting extra-financier et du principe de double matérialité pour assurer transparence, attractivité auprès des investisseurs et conformité aux engagements nationaux et internationaux.

Allocution d'ouverture : M. Mustapha BEN DEHBI, chef de service finance climat DEPP - ministère de finance, sur la CDN et le cadre ICAT Maroc

M. Bendehbi a rappelé que le Royaume du Maroc, fidèle à son engagement au titre de l'Accord de Paris, poursuit la mise en œuvre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), avec la deuxième génération fixant un objectif de réduction de 45,5 % des émissions à l'horizon 2030, dont 18.3 % à titre inconditionnel, et un besoin en investissement pour l'adaptation évalué à 46 milliards de dollars. M. Bendehbi a expliqué que la troisième génération de la CDN, visant la COP30, ambitionne une réduction supérieure à 53 % avec des objectifs sectoriels détaillés, nécessitant des moyens importants pour garantir la transparence, cadre dans lequel s'inscrit le projet ICAT Maroc.

M. Bendehbi a souligné l'importance de simplifier le discours technique pour sensibiliser les citoyens et les régions concernées, en utilisant toutes les langues locales, notamment l'arabe et l'amazigh, afin de renforcer la transparence et la participation. Il a également présenté les plateformes en ligne pour l'atténuation (PNUD) et la transition juste, tout en rappelant que la troisième génération implique une dimension sociale, avec un programme de renforcement des capacités pour favoriser l'adaptation. Enfin, M. Bendehbi a mis en avant la contribution du ministère de l'Économie et des Finances, l'appui des équipes ICAT et la nécessité de comptabiliser la

responsabilité des pays face au changement climatique, insistant sur l'intégration du social et la participation des parties prenantes dans la mise en œuvre effective de la CDN.

Présentation par M. Mounir TEMMAM, DG du cabinet Enviro Consulting International : Résultats du projet ICAT et du chiffrage pilote des investissements climat des EEP

M. Mounir TEMMAM a ouvert l'atelier en rappelant l'importance cruciale d'intégrer les dimensions du changement climatique dans la planification et le suivi des actions publiques. Il a souligné que les entreprises et établissements publics jouent un rôle opérationnel central dans la mise en œuvre des politiques publiques, couvrant tous les secteurs et territoires nationaux. Selon lui, il est essentiel de considérer à la fois les risques climatiques et les opportunités qui en découlent, notamment pour mobiliser des financements, favoriser l'adhésion sociale et aligner les projets sur les standards internationaux.

Il a ensuite présenté les objectifs de l'atelier, qui visaient à : familiariser les participants avec les résultats phares du projet ICAT, notamment le champ d'application de la finance climatique et l'évaluation ex-ante des coûts de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) ; présenter les résultats du chiffrage pilote de la finance climatique mobilisée par un échantillon d'Établissements et Entreprises Publics (EEP) ; et échanger autour des pratiques et défis liés à la mise en place d'un reporting standardisé sur la finance climatique.

M. TEMMAM a rappelé le contexte international, en insistant sur les obligations des pays dans le cadre de l'Accord de Paris, notamment via l'article 13 sur la transparence renforcée, et l'importance des Rapports Biennaux de Transparence pour suivre les progrès et orienter les décisions. Il a détaillé ensuite le contexte national, mentionnant les efforts du Maroc pour renforcer sa transparence climatique : soumission des Communications Nationales, élaboration d'une stratégie de financement de la CDN, mise en place d'une plateforme de transparence climatique et création d'une Unité Climat au sein du ministère de l'Économie et des Finances.

L'intervenant a présenté les résultats phares du projet ICAT, incluant le champ d'application de la finance climatique, les secteurs et sous-secteurs concernés, les sources et types de financements, ainsi que la méthodologie de suivi ex-post et d'évaluation ex-ante. Il a souligné que l'évaluation ex-ante des coûts de la CDN permet de mieux planifier et hiérarchiser les investissements d'atténuation et d'adaptation, tout en identifiant les écarts entre besoins et financements reçus.

Dans un second temps, il a présenté le travail réalisé dans le cadre de l'activité 4, en décrivant la méthodologie de chiffrage, inspirée des Rio Markers et élaborée par le cabinet sur la base des guides de l'OCDE, ainsi que les principaux résultats, mettant en évidence les tendances d'investissement, les contraintes identifiées et les points d'attention. Il a ensuite abordé les défis rencontrés au cours de cet exercice et formulé des recommandations pour l'évaluation des investissements climat des EEP.

En conclusion, M. TEMMAM a souligné l'importance de développer un référentiel national des coûts, d'articuler la planification des CDN avec les politiques publiques triennales, et de consolider la méthodologie ainsi que les outils de reporting climatique afin de garantir la transparence à l'échelle nationale.

Présentation du rôle central des EEP dans l'action climatique et l'alignement avec la CDN – Intervention de Mme Bouthayna Beitar, Consultante au sein de Enviro

Consulting International

L'intervention de Mme Beitar a porté sur le rôle central des Établissements et Entreprises Publics (EEP) dans l'action climatique et leur alignement avec la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Maroc. Elle a rappelé le contexte général : la vulnérabilité du pays face au changement climatique, la vision stratégique portée par la CDN actualisée et la Stratégie Bas Carbone à Long Terme, ainsi que l'adhésion du Maroc aux cadres internationaux tels que la CCNUCC et l'Accord de Paris. Elle a souligné les défis de la finance climat, notamment la mobilisation et la transparence des financements.

Les EEP apparaissent ainsi comme des acteurs incontournables. Ils représentent un poids économique majeur et assurent un rôle structurant dans l'investissement public. Présents dans les secteurs stratégiques les plus exposés et les plus émetteurs (énergie, eau, agriculture, infrastructures), ils sont à la fois des opérateurs opérationnels de la politique publique, des catalyseurs de développement territorial et des leviers d'innovation et de financement vert, mobilisant fonds propres, partenariats public-privé et financements internationaux.

L'intervention a conclu que les EEP sont à la fois des opérateurs de la CDN, diffusant des standards bas-carbone et résilients dans l'économie, et des contributeurs stratégiques à la définition et à la mise en œuvre des futures CDN. Leur action s'inscrit dans la vision nationale à horizon 2030, qui vise à réduire de 45,5 % les émissions de GES, à renforcer la résilience et à promouvoir une transition juste créatrice d'emplois verts et garante d'un meilleur accès aux services.

Enfin, l'accent a été mis sur l'importance du chiffrage de la finance climat, outil technique qui transforme les dépenses en indicateurs de performance. En renforçant la transparence et la traçabilité, il consolide le rôle des EEP comme maillon central reliant financements, engagements internationaux et résultats concrets. L'appropriation de ces outils par les EEP est ainsi essentielle pour consolider leur contribution aux objectifs climatiques nationaux et internationaux.

Discussions et interventions des participants pendant l'atelier

Tout au long de l'atelier, les participants à l'atelier ont pris la parole pour formuler des contraintes et des recommandations concernant leur implication dans la transparence climatique. Voici les interventions phares durant l'atelier, accompagnées des réponses fournies par M. Mounir TEMMAM.

Intervenant	Résumé de l'intervention
Intervenante - Echange Q/R	<p>Lors de la première intervention, une question a été posée sur l'impact de l'opposition des États-Unis à la NDC et leur sortie de l'Accord de Paris, ainsi que sur la position du Maroc. M. Temmam a répondu que ces positions sont avant tout politiques, soulignant que les États-Unis et la Chine continuent d'investir massivement dans les énergies renouvelables et les transports durables. Concernant le Maroc, M. Temmam a insisté sur la nécessité de poursuivre sa feuille de route climatique en fonction de ses besoins nationaux.</p> <p>M. Bendahbi a ajouté que, historiquement, même si les États-Unis choisissent de se retirer, ils restent des investisseurs dans les projets climatiques et que le Maroc doit se préparer pour accueillir ces</p>

Intervenant	Résumé de l'intervention
Nachid zakaria MEF/DTFE - chef de division	<p>financements par des projets structurés.</p> <p>La deuxième intervention a porté sur la taxonomie verte pour orienter les financements vers des trajectoires bas-carbone, même dans des secteurs comme le ciment. Les données actuelles restent approximatives et il est crucial de définir des critères clairs, surtout en l'absence de réglementations obligatoires. La question a été posée de savoir si le futur décret concernera uniquement le secteur public ou aussi le privé, souvent guidé par la rentabilité. L'idée principale : s'appuyer sur les outils existants pour structurer les investissements verts et renforcer la transparence.</p>
Selmani abderrahim ANDZOA - chef de div ESI	<p>M. Selmani a souligné l'importance de ce type d'atelier pour sensibiliser le public, en particulier sur la technicité des enjeux climatiques et le rôle de la CDN. Il encourage l'utilisation de formats variés adaptés aux différents publics. Selon lui, lorsque chacun comprend l'importance du développement durable, la contribution devient complémentaire et accessible à tous.</p>
Intervenante - Echange Q/R	<p>L'intervenante a demandé de partager les facteurs clés de succès pour ce projet et a souhaité des précisions sur la contribution des bailleurs de fonds à ce volet, notamment pour renforcer l'impact et la transparence des actions.</p>
Bellemmou driss MEF/DEPP- chef de service	<p>L'intervenant a interrogé sur la prise en compte des coûts pour les véhicules électriques : existe-t-il des concepts de comptabilisation appliqués aux coûts utilisés et quels sont les indicateurs ou normes de performance des EEP à cet égard ?</p>

Annexe 1 : Listes de présence

This section has been deleted for public viewing as it contains personal information

Annexe 2 : Photos de l'atelier



Rapport de l'atelier n°5











